



## « AUTOUR DU BILAN DE SANTÉ »

---

**SYNTHÈSE DES 3 SÉMINAIRES D'ÉCHANGES DE PRATIQUES  
DANS LE CADRE DU PROJET DE SERVICE DES SPSE**

*Septembre 2019*

---

*« Être reconnu par l'élève, et toutes les  
personnes qui gravitent autour de lui, comme  
partenaire incontournable, stable et  
indépendant de la structure scolaire »*

---



---

Le suivi médical de tous les élèves et étudiants de la FWB comprend les bilans de santé et les vaccinations. C'est l'une des 4 missions inscrite dans le décret PSE. Elle revêt un caractère universel, obligatoire et gratuit. Chaque élève bénéficie de 5 à 8 bilans de santé sur l'ensemble de la scolarité, dans les années et selon des modalités fixées par le Gouvernement.

De décembre 2017 à février 2018, 3 séminaires ont rassemblé des représentants de 26 équipes PSE sur la manière d'introduire la promotion de la santé dans le cadre des bilans de santé, en lien avec le projet de service.

Ce document présente les 4 questionnements principaux autour desquels les participants ont élaboré des **points de repère consensuels**, autant de solutions à mettre en œuvre pour améliorer leurs propres pratiques de promotion de la santé, au-delà des prestations minimales prescrites pour cette mission. En dernière page, sont énumérées des solutions débattues, sans toutefois faire consensus entre les participants, ainsi que des propositions dont la réalisation est soumise à un engagement préalable des autorités compétentes.

Les équipes sont invitées à utiliser ces points de repères dans une démarche d'auto-évaluation. Lesquels souhaitent-elles améliorer pour infléchir leurs pratiques vers plus de promotion de la santé dans le cadre du bilan de santé ?



# COMMENT IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LE BILAN DE SANTÉ ?

## A L'ÉCOLE

- **Aller à l'école** pour présenter/organiser le bilan de santé
- **Réaliser des animations** dans les écoles et laisser des traces

## DANS LE SERVICE PSE

- **Expliquer le déroulement** du bilan de santé avec les outils utilisés afin de dédramatiser et rassurer l'enfant (surtout pour les tests neuro psy difficiles et qui nécessitent beaucoup de matériel), en salle d'attente
- **Présenter** chaque membre de l'équipe, y compris le médecin, quand les enfants arrivent au bilan de santé pour les mettre en confiance
- **Expliquer le vaccin** en salle d'attente pour ne pas piquer les enfants presque à la dérobée
- **Recueillir** des renseignements sur les habitudes de vie via un questionnaire rempli par l'enfant
- **Pour traiter de l'EVRAS**, organiser des petits groupes d'élèves qui posent leurs questions auxquelles on répond directement avec la sécurité de se dire que le médecin peut aussi prendre en charge des sujets plus délicats
- **Réaliser des ateliers** préparés par des stagiaires qui portent sur des besoins récoltés auprès des écoles, après avoir vérifié que les PMS ne prenaient pas déjà ces thèmes en charge pour éviter les redites
- **Exposer** des panneaux thématiques
- **Utiliser le temps d'attente** pour communiquer sur différentes thématiques en fonction du niveau



## COMMENT AMÉLIORER LES RELATIONS ENTRE LE SERVICE PSE, LES PARENTS, LES ÉLÈVES, LES ÉCOLES ET LE RÉSEAU DES PARTENAIRES ?

- **Identifier** une personne relais à l'intérieur de chaque école
- **Se déplacer d'école en école** pour nouer des liens. Pour les populations scolaires en difficulté, aller vers les familles (caravane, camion...)
- **Connaître**, intégrer, participer au réseau local autour des jeunes scolarisés
- **Se renseigner** sur les thèmes santé abordés en classe (par des contacts avec les enseignants)
- **Communiquer** à l'enseignant les thèmes de santé que le centre pourrait aborder de manière générale et aussi lors du bilan de santé
- **Lier des partenariats** et collaborations avec les plannings, AMO, mutuelles, cellules provinciales pour trouver des animateurs ou des ressources
- **Disposer d'un local** où sont stockées des ressources pédagogiques afin de les montrer et les mettre à disposition des enseignants



## COMMENT MOBILISER ET ORGANISER L'ÉQUIPE PSE POUR AMÉLIORER LA PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LE CADRE DU BILAN DE SANTÉ ?

- **Avoir une infirmière référente** par école qui sert de relais pour l'activité de base PSE (rôle d'interface entre l'école et son environnement extérieur) avec une bonne connaissance de l'école et des élèves
- **Travailler** par projets pilote dans une ou deux écoles avant de généraliser un changement
- **Organiser**, maintenir, planifier des réunions de toute l'équipe au sujet du projet de service
- **Disposer de documents**, tenus à jour, qui harmonisent les pratiques à destination de tous les membres de l'équipe. Un ROI (à minima), des fardes de référence sur les procédures en cabinet, les partenaires, farde SOS enfants
- **Partager** équitablement les tâches au sein de l'équipe. Quand une personne mène des actions, des projets, l'équipe se réorganise pour compenser le temps que cette personne donne ailleurs
- **Utiliser un planning** (ou un agenda partagé) pour informer l'équipe du partage des responsabilités: qui est engagé dans quoi et ce que cela implique en terme de réorganisation du travail
- **Former** les membres de l'équipe afin de capitaliser et d'assurer la complémentarité des compétences dans l'équipe
- **Répartir les thèmes** abordés lors du bilan de santé entre le médecin et l'infirmière
- **Harmoniser** les entretiens
- **Lier des partenariats** avec les écoles d'infirmières, AS ou diététique pour mener des ateliers courts en salle d'attente qui s'adaptent au contexte d'aller et venue des enfants
- **Décider de l'organisation** en équipe pour ne pas frustrer quelqu'un en le cantonnant dans l'animation

## COMMENT AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU SERVICE PSE AU DÉPART DU BILAN DE SANTÉ ?



- **Tenir des stands**, participer aux portes ouvertes dans le secondaire
- **Améliorer la connaissance** des PSE-PSE/PMS auprès des médecins traitants (dodécagroupes, glem, cercle de gardes)



## Les professionnels PSE s'interrogent aussi à propos de :

La participation des SPSE à l'élaboration des plans de pilotage des écoles, pour les aspects santé, dans le cadre du Pacte d'Excellence

L'organisation de permanences dans les écoles en début d'année pour aider les parents à remplir les documents et expliquer le rôle des PSE

L'identification de lieux de formations de base et continuées où parler des missions PSE

Faire connaître le décret intersectoriel et la place des PSE dans celui-ci

La présence des services PSE sur le site internet des écoles

L'intérêt de disposer de documents explicatifs du bilan de santé pour chaque enseignant, éducateur venant au PSE

La pertinence d'avoir des membres de l'équipe plutôt polyvalents ou plutôt spécialisés

L'ajustement des attentes de l'équipe par rapport à l'équipe médicale quand à son appropriation du projet de service

La construction d'une charte de la philosophie et des valeurs du service, distincte du projet de service



## D'autres facilitateurs sont en dehors du contrôle des équipes :

Disposer de normes d'encadrement, dans le cadre de la révision du décret PSE

Disposer d'un logo unique pour la PSE

Disposer d'une page claire sur le site de l'ONE tout public

Vérifier le décret qui encadre les CPMS : la collaboration avec le SPSE est-elle mentionnée ?

Faire en sorte que la DGEO responsabilise les directions d'école dans la communication du rôle et des missions de la PSE

La création d'une plateforme d'échange d'outils pour tous les PSE



Pour consulter les documents complets relatifs au cycle d'échanges de pratiques  
2018 « Autour du bilan de santé » dans le cadre du Projet de service :  
<http://www.apes.be>